

COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES DU BARREAU

Fonctionnement des séances de pratique civile Nouveaux numéros de conférence téléphonique pour la tenue des appels du rôle (25 juin 2020)

Le présent communiqué s'inscrit dans le contexte de l'application régionale du Plan de relance des activités de la Cour du Québec, Chambre civile en place depuis le 1^{er} juin 2020. En effet, depuis cette date, toute demande relative au déroulement de l'instance et à l'exécution d'un jugement peut être présentée lors d'une séance régulière de pratique civile.

Depuis le 6 avril 2020, un numéro de conférence téléphonique est maintenant dédié à chacun des 4 palais de justice en vue de permettre aux avocat.e.s et aux parties de participer à l'appel du rôle de la séance de pratique civile à distance.

Veillez noter qu'à compter du 2 juillet 2020, et ce, suite à un changement de fournisseur de services, les numéros de téléphones utilisés depuis le 6 avril 2020 sont modifiés comme suit :

- Laval (540) : 1-855-878-4577 (Code d'accès : 9009894#)
- Saint-Jérôme (700) : 1-855-878-4577 (Code d'accès : 2647483#)
- Joliette (705) : 1-855-878-4577 (Code d'accès : 2050723#)
- Mont-Laurier (760) : 1-855-878-4577 Code d'accès : 1178574#)

L'utilisation de ces numéros dédiés permet aux avocat.e.s de se joindre à la conférence téléphonique et, ainsi, d'assister à l'appel du rôle et y faire les représentations requises à distance.

Ces représentations à distance peuvent être faites à l'égard de demandes non contestées de même que de demandes contestées, si les avocat.e.s **s'entendent** pour procéder à distance **et** que le juge qui préside la séance l'autorise. À défaut d'entente entre les avocat.e.s, leur présence est requise en salle d'audience à la date prévue pour la présentation de la demande.

La demande d'autorisation de procéder à distance est faite oralement lors de l'appel du rôle. En fonction de la décision prise, le juge procède à la gestion de l'instance et détermine les modalités de présentation de la demande, incluant la possibilité de procéder à une autre date, s'il n'est pas possible de procéder le jour même.

La présentation d'une demande à distance, autorisée par le juge, a lieu en mode semi-virtuel ou par audioconférence.

Déroulement – L'appel du rôle d'une séance régulière de pratique civile procède selon le déroulement suivant :

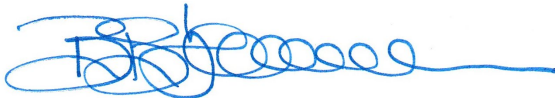
- À 9h30, la greffière initie l'appel conférence, le juge agissant comme président de la conférence téléphonique;
- Les avocat.e.s se joignent à l'appel conférence et s'assurent de maintenir leur appareil téléphonique en mode sourdine en tout temps, sauf si une intervention de leur part est requise;
- À 9h30, la greffière procède à l'appel du rôle;

- Les demandes non contestées et les demandes d'autorisation de procéder à distance sont traitées par le juge dans l'ordre du rôle;
- Les demandes contestées ou de gestion de l'instance sont suspendues lors de l'appel du rôle pour être rappelées une fois l'appel du rôle complété;
- Le juge décide par la suite de l'ordre des dossiers suspendus à être entendus, à distance ou en salle d'audience, selon le cas.

Avertissement – Comme en salle d'audience, il est de la responsabilité des avocat.e.s d'être disponibles et de joindre en temps opportun la conférence téléphonique pour la tenue de l'appel du rôle. La conférence téléphonique ne sera pas maintenue au-delà de la durée nécessaire pour procéder à l'appel du rôle, traiter les demandes non contestées et identifier les demandes contestées et de gestion de l'instance à être ultérieurement traitées par le tribunal.

Remises – En plus de la possibilité de remettre une demande en participant à l'appel du rôle par conférence téléphonique, il demeure possible de procéder à la remise d'une demande en utilisant l'adresse courriel dédiée à chaque palais de justice :

- LAVAL (540) : civil.laval@justice.gouv.qc.ca
- SAINT-JÉRÔME (700) : remises.cqcivil-stjerome@justice.gouv.qc.ca
- JOLIETTE (705) : gcjoliette@justice.gouv.qc.ca
- MONT-LAURIER (760) : mlau-civil@justice.gouv.qc.ca



BENOIT SABOURIN, j.C.Q.

Juge coordonnateur adjoint - Chambre civile

Région Laval-Laurentides-Lanaudière-Labelle (Mont-Laurier)

Palais de Justice de Laval

2800, boul. Saint-Martin Ouest, Bureau 3.101, Laval (Québec) H7T 2S9

Téléphone : **450 686-5906**

Télécopieur : **450 902-3160**

Courriel: benoit.sabourin@judex.qc.ca